
Résidences autonomie : les oubliées de l'État et des départements

Par Catherine Maisonneuve

Les résidences autonomie sont régulièrement oubliées des mesures prises par l'État et les Départements, alertent les fédérations et associations.

« Nous déplorons que les résidences autonomie soient régulièrement oubliées des mesures prises par l'Etat et les Départements, en matière salariale comme économique » déplorent l'AD-PA, la Fehap, la Fnadepa, la Fnaqpa, la Mutualité française, l'Uniopss et le Synerpa dans un courrier collectif adressé le 27 avril aux ministres des Solidarités et de la santé, Olivier Véran, et déléguée à l'autonomie, Brigitte Bourguignon.

Ces 2 300 structures accueillent pourtant 110 000 personnes âgées, font partie intégrante des filières gérontologiques et contribuent activement à la prévention des risques, avec des professionnels pleinement engagés auprès de résidents dont la moyenne d'âge avoisine celle des Ehpad, soulignent les signataires.

Les fédérations et associations demandent notamment l'intégration des 17 000 professionnels travaillant dans les résidences autonomie dans le périmètre du Ségur de la Santé et la possibilité pour eux de demander la reconnaissance en maladies professionnelles des pathologies liées au Covid.

Par ailleurs, les résidences autonomie subissent des difficultés économiques importantes liées à la crise sanitaire : recrutements et heures supplémentaires, achat d'équipements de protection individuelle, nouvelles entrées suspendues durant des mois entraînant une diminution du taux d'occupation... Selon une enquête flash, près de la moitié d'entre elles va présenter un résultat déficitaire en 2020 (de 47 520 euros en moyenne) en raison de pertes de recettes et de surcoûts importants, très majoritairement non compensés par les conseils départementaux (selon 77% des répondants).

Les signataires sollicitent donc la mise en oeuvre, en lien avec l'Assemblée des départements de France, d'un mécanisme de tarification exceptionnelle pour 2020 et 2021

Télécharger :

[Courrier interfédérations à OVe´ran et BBourguignon - Résidences autonomie - avril 2021.pdf](#) (PDF - 261 ko) 